



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 DÉCEMBRE 2019**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 3 décembre 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 13h30.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1. Administration**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Appel nominal
- 1.3 Constatation de l'avis de convocation
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Acceptation d'une proposition de service professionnel pour évaluation des coûts de reconstruction de la capitainerie et des quais : dossier marina
- 1.6 Acceptation d'une proposition de service professionnel pour la réalisation d'une contre-expertise comptable : dossier marina
- 1.7 Questions du public

##### **2. Levée de la séance**

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire

#### **APPEL NOMINAL**

##### **À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur le maire Christian Beauchamp  
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2  
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3  
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4  
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5  
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joannis était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

##### **1.2 2019-12-581 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 13h30, il n'y a aucun public au moment d'ouvrir la séance.

##### **1.3 2019-12-582 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

##### **1.4 2019-12-583 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.



No de résolution  
ou annotation

1.5

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

### Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### 2019-12-584 ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR ÉVALUATION DES COÛTS DE RECONSTRUCTION DE LA CAPITAINERIE ET DES QUAIS : DOSSIER MARINA

ATTENDU qu'il y a lieu d'engager une firme d'évaluation afin de déterminer la valeur de remplacement des quais et de la capitainerie;

ATTENDU que la firme ACL Estimation a soumis une proposition de service pour ce faire;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition du 22 novembre 2019 de la firme ACL Estimation afin de déterminer la valeur de remplacement des quais, de la piscine et de la capitainerie, soit 125\$ / heure plus frais de déplacement.

Qu'une dépense et un déboursé maximal de 6000\$ plus taxes soient autorisées à cette fin.

Que la direction générale soit responsable de faire le suivi de la présente résolution auprès de la Mutuelle des municipalités afin que le partage des coûts soit effectué, et que les sommes soient prévues au budget 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

### Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6

#### 2019-12-585 ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR LA RÉALISATION D'UNE CONTRE-EXPERTISE COMPTABLE : DOSSIER MARINA

ATTENDU qu'il y a lieu d'obtenir un rapport de contre expertise comptable dans le dossier de la marina;

ATTENDU la réception de deux propositions de service professionnels pour ce faire, soit :

Price Waterhouse Coopers : 25,000\$ (base taux horaire) plus taxes plus frais de déplacement;

Lemieux Nolet: 30,000\$ (base taux horaire) plus taxes;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition du 12 novembre 2019 de la firme Price Water House Coopers pour un maximum de 25,000\$ plus taxes plus les frais de déplacement.

Qu'une dépense et un déboursé maximal de 25,000\$ plus taxes soient autorisées à cette fin.

Que la direction générale soit responsable de faire le suivi de la présente résolution auprès de la Mutuelle des municipalités afin que le partage des coûts soit effectué, et que les sommes soient prévues au budget 2020.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

1.7

### QUESTIONS DU PUBLIC

2.1

#### 2019-12-586 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance spéciale soit levée à 13h35.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 3 décembre 2019.

Martine Joanisse  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

### SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 3 décembre 2019.

Christian Beauchamp  
Maire